

Révision du plan d'urbanisme

La population de Magog invitée à répondre à un sondage sur les règlements d'urbanisme

Magog, le 5 septembre 2023 – Dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme, la Ville de Magog invite la population à répondre à un court sondage concernant les règlements d'urbanisme. Ces derniers permettront d'encadrer la construction, l'usage des bâtiments, l'architecture et l'aménagement des terrains sur le territoire de Magog. Le sondage vise particulièrement des sujets tels que la densification résidentielle, la protection de l'environnement et la mise en valeur du patrimoine. Les citoyens ont jusqu'au dimanche 24 septembre pour se prêter à l'exercice. Le sondage est accessible en ligne au ensembledessinonsmagog.com.

Il s'agit de la troisième phase de consultation organisée par la Ville de Magog dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme. Parmi les commentaires recueillis jusqu'à présent, notons :

- La construction d'une plus grande diversité de logements (ex. : coopératives, unités d'habitation accessoires, logements secondaires);
- Le développement de logements plus abordables;
- La protection et l'augmentation du couvert forestier pour réduire les ilots de chaleur;
- L'harmonisation des nouvelles constructions avec les bâtiments patrimoniaux.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, explique que la Ville est rendue à une étape cruciale de la révision de son plan d'urbanisme. « Je rappelle qu'il s'agit d'un guide de référence pour encadrer le développement de notre ville. Nous sommes à l'étape du « comment », c'est-à-dire la mise en œuvre des règlements qui sont indissociables du plan lui-même. Les règlements d'urbanisme sont les principaux outils dont dispose la Ville pour assurer la réalisation de projets respectueux de nos milieux de vie et de notre identité. Les réponses au sondage bonifieront nos réflexions sur les meilleurs moyens de mise en œuvre de notre vision pour s'adapter et planifier le Magog de demain, le nôtre, et surtout celui de nos enfants. »

En octobre, deux ateliers de participation citoyenne, auxquels les citoyens pourront participer, seront également organisés. La Ville de Magog souhaite entendre les Magogoises et les Magogois sur deux thématiques qui prédominent dans les commentaires recueillis jusqu'à présent : la densification résidentielle, l'environnement et le patrimoine. Les détails sont [disponibles ici](#).



Phase 1 (terminée) : 1 260 réponses lors d'un sondage à l'automne 2022

À l'automne 2022, la Ville de Magog avait amorcé une réflexion collective concernant l'aménagement de son territoire. Avec un vélo-gourmand, elle est allée à la rencontre des citoyens dans différents lieux publics pour recueillir leurs idées quant aux grandes orientations de développement de leur milieu de vie. Un sondage a également été mis en ligne. Les réponses obtenues peuvent être consultées à l'adresse suivante : ensembledessinonsmagog.com.

Phase 2 (terminée) : 52 participants lors de la soirée portes ouvertes

À l'été 2023, la Ville de Magog a tenu une soirée d'échanges et de discussions pour repenser l'organisation et le développement de son territoire. Des tables de discussion sur différentes thématiques étaient animées par des équipes spécialisées en urbanisme. Les citoyens ont pu s'exprimer selon leur champ d'intérêt. Un rapport de consultation est disponible au ensembledessinonsmagog.com.

Phase 3 (en cours) : Sondage sur les règlements d'urbanisme

Disponible en ligne du 5 au 24 septembre au ensembledessinonsmagog.com.

Phase 4 (à venir) : Ateliers de travail

Thème 1 : Densification résidentielle

Le mardi 3 octobre, 18 h 30

Centre communautaire (95, rue Merry Nord)

Informations et inscriptions : ensembledessinonsmagog.com/participez

Thème 2 : Environnement et patrimoine

Le mercredi 18 octobre, 18 h 30

Centre communautaire (95, rue Merry Nord)

Informations et inscriptions : ensembledessinonsmagog.com/participez

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

